

**N°8**

**Mai 2011**

Ah ! Le joli mois de mai ! Au programme, l'inscription de la corrida au patrimoine culturel immatériel de la France, et les réactions... Les chatons orphelins qui commencent à montrer un peu partout le bout de leur museau, le site de La Griffe aussi, et puis quelques bonnes nouvelles du front... Mais il faut plus que jamais être mobilisé !

**C'est pourquoi La Griffe organise, le 28 mai, à 15 heures, place de Jaude, à Clermont-Ferrand, en partenariat avec l'APA 63, une manifestation de soutien à celle qui doit avoir lieu à Paris.**

Il s'agira d'un simple rassemblement, pendant une heure environ. Nous comptons sur vous !



**Dernière heure, dernière horreur.** Une jeune femme a trouvé, samedi matin 14 mai, dans le pré qu'il partageait avec deux autres chevaux, son poney Pago, 14 ans, baignant dans son sang... Pago avait été égorgé pendant la nuit, puis démembré. Les assassins ont emporté avec eux les membres de Pago (sans doute à des fins de consommation). Émilie était très attachée à ce poney très doux qu'elle avait sauvé à quinze mois de la boucherie. Son chagrin est immense. Nous reviendrons dans quelques jours sur cette atroce affaire dans le [blog](#) de La Griffe. Émilie a déposé une plainte. La Griffe, ainsi que d'autres associations de protection animale, va faire de même.

**Corrida.** Le 22 avril, André Viard, président de l'Observatoire des cultures taurines, une instance créée en 2008, annonce aux médias la décision du ministère de la Culture et de la Communication d'inscrire la corrida au patrimoine culturel immatériel de la France. Cette décision risque d'avoir des conséquences funestes. En effet, elle ouvre la voie à l'inscription au patrimoine culturel

immatériel de l'Unesco, ce qui deviendrait irréversible. La Griffe a rejoint très vite le [collectif d'associations](#) qui a décidé de protester contre cette mesure et a envoyé une [lettre](#) à Frédéric Mitterrand. Les médias régionaux (*La Montagne*, France 3) se sont fait l'écho des protestations. Que l'on soit l'un des derniers pays à trouver que la corrida, c'est tendance ; l'un des seuls, méprisant les directives européennes, à continuer à gaver les oies et les canards ; à refuser, par l'intermédiaire du ministère de l'Agriculture, toutes les améliorations du sort des animaux dits de consommation ; que l'on pratique assidûment l'abattage sans étourdissement ; que l'on batte les records d'abandon des animaux de compagnie et celui des animaux « utilisés » dans les laboratoires, et celui encore du nombre des espèces dites chassables et du nombre des jours de chasse, d'accord... Mais là, tout de même... Cerise sur la tarte Tatin (elle aussi inscrite sur la liste du patrimoine...) : la corrida, cette torture pailletée, est portée au nombre des « trésors » du patrimoine. Cette décision a fini par réveiller les consciences les plus somnolentes et fait consensus (une fois n'est pas coutume) chez les associations de « protection animale ». Qui, subséquemment, ont décidé de se rendre massivement à la manifestation organisée le samedi 28 mai à Paris, place du Palais-Royal, à 15 heures.

La Griffe a bien pensé y aller, mais il n'y avait pas assez de postulants pour demander un tarif de groupe à la SNCF. On a donc décidé de faire ça chez nous, place de Jaude, à Clermont-Ferrand, même heure, même jour. On prévient les autorités, et on y va. **Réservez votre après-midi ! Il faut que l'on soit nombreux.** Sont recommandées **les tenues de couleur noire**, le rouge convient aussi... Il y aura des panneaux et des distributions de tracts anti-corrida.

Post scriptum : La Griffe a récemment adhéré à la Fédération des luttes anti-corrida (Flac).

**Chats et chatons.** La Griffe a été contactée par une dame qui avait trouvé un chaton sur un chantier. Très mignon, à peine sevré. Un adoptant s'est proposé immédiatement (dans les deux heures). Nous veillerons à ce que tout se passe bien. Mais deux autres chatons mâles nous sont arrivés. Pas même deux mois, poils longs. Nous cherchons en urgence des adoptants pour ces deux petites merveilles. Parlez-en autour de vous, sachant que nous ne confions les animaux qu'à des gens fiables et susceptibles de leur fournir une vie des plus satisfaisantes, bien entendu. Les **pétitions pour les chats sans maître** se remplissent lentement mais sûrement. Vous pouvez nous en demander, nous vous les enverrons.

**Site.** [Le site de La Griffe](#) existe ! Pas tout à fait achevé, mais le sera-t-il jamais ? Il y a toujours quelque chose à ajouter, à peaufiner. Notre webmestre (webmaster pour les anglophiles) a fait un énorme boulot. D'autant que le fait qu'il s'agisse d'un site gratuit n'ajoutait pas à la facilité. On précise que le webmestre aussi est gratuit.

**Bonnes nouvelles.** Il n'est pas impossible que Frédéric Mitterrand revienne sur sa décision, mais quoi qu'il en soit, les mots d'ordre de manifestation seront maintenus.

Un sénateur, Roland Povinelli, maire d'Allauch (Bouches-du-Rhône) a rédigé une proposition de loi qui va dans ce sens, en demandant la **suppression de l'alinéa 7 de l'article 521-1** du Code pénal (le fameux alinéa qui autorise la corrida et les combats de coqs).

La proposition de loi du groupe de députés emmené par Muriel Marland-Militello et Geneviève Gaillard sur le même sujet n'a pas encore été mise à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Il nous faudra faire pression sur les députés pour qu'ils la prennent en compte.

De même sept députés, dont Yves Cochet, ont fait une proposition de loi pour **l'abolition de la chasse à courre.**

Enfin, une sénatrice a fait voter une loi sur **l'identification des chats** : à partir de janvier 2012, tous les chatons qui naîtront devront être identifiés, au même titre que les chiens, par tatouage ou puce électronique.